



Avaries causées aux installations: assistance, analyse et conseil

Tant dans les grandes sociétés multinationales que dans les PME, les avaries et les dégâts causés aux installations sont monnaie courante. Dans la plupart des cas, on s'efforce d'y remédier au plus vite, sans toujours s'interroger sur leur(s) cause(s). Pourtant, l'identification et l'analyse de l'origine d'une avarie peuvent éviter bien des problèmes ultérieurs en permettant de rechercher des solutions susceptibles d'éviter la résurgence de dégâts similaires. Quant aux installations à construire, l'analyse préventive des avaries potentielles permet de s'assurer s'il convient de modifier certains aspects du projet, tant au niveau de la conception que des paramètres de production ou du choix des matériaux.

EXEMPLES D'AVARIES DONT L'IDENTIFICATION DE LA CAUSE PEUT CONTRIBUER À ÉVITER DES PROBLÈMES FUTURS:

- Corrosion;
- Fissurations, ruptures, bris;
- Déformation excessive;
- Réductions d'épaisseurs de parois suite à des phénomènes tels qu'usure ou corrosion;
- Dégâts esthétiques;
- Frottements et/ou usure excessifs;
- ...

LES DOMAINES D'INTERVENTION DE VINÇOTTE EN MATIÈRE D'AVARIES ET DE DÉGÂTS

Vincotte propose un service et une assistance intégrés impliquant, selon la nature du problème, l'intervention d'une ou plusieurs de ses divisions spécialisées, notamment dans les domaines suivants:

- recherche de la cause ou des causes d'une avarie après constat de celle-ci;
- proposition de recommandations afin de prévenir la résurgence des avaries constatées ou prévisibles;
- conseil lors du choix de matériaux pour les constructions neuves ou en cas de réparation;

- conseil concernant les procédures de réparation;
- vérification des plans de construction, des calculs et du choix des matériaux, tant pour les installations existantes que pour les constructions neuves et pour pratiquement tous les types de constructions: bâtiments, engins de levage, récipients sous pression, réseaux de canalisations, constructions métalliques...

Nous intervenons à la demande des utilisateurs ou usagers, des transporteurs, constructeurs, bureaux d'étude et d'ingénierie, experts judiciaires... Vinçotte peut agir en tant que tierce partie: une valeur ajoutée pour laquelle nombre de clients font appel à nous.

POUR L'ASSISTANCE, L'ANALYSE ET LE CONSEIL EN CAS D'AVARIE, VINÇOTTE VOUS PROPOSE DEUX APPROCHES:

- S'il s'agit d'un type clairement défini de construction ou d'installation, vous pouvez vous adresser directement au service spécialisé concerné: construction, pression, installations électriques, engins de levage...

Vous trouverez une présentation de nos services spécialisés ainsi que des liens vers des informations plus détaillées en visitant notre site www.aib-vincotte.com

Vous pouvez également prendre contact avec notre division « Materials », chargée du conseil et du soutien à assurer, en matière de science et techniques des matériaux, à ses clients. Ses experts disposent d'une solide expérience dans le domaine des avaries et des dégâts, quel que soit le secteur concerné. Ainsi nous sommes en mesure d'agir efficacement, au-delà de ses tâches d'analyse et de conseil en matériaux, en tant que centre de coordination pour l'étude et le traitement des avaries.

POUR ACCOMPLIR EFFICACEMENT SES TÂCHES D'ANALYSE D'AVARIES ET SES MISSIONS D'ASSISTANCE ET DE CONSEIL, LA DIVISION " MATERIALS " DE VINÇOTTE DISPOSE DES RESSOURCES SUIVANTES:

- un savoir-faire orienté vers l'industrie et constamment actualisé en matière d'avaries;
- un laboratoire équipé pour les analyses de matériaux et de produits, permettant notamment le recours à des méthodes non destructives et aux analyses sur site.